



Déclaration liminaire de L'UNSA ÉDUCATION AU CSA SD du 24 JANVIER 2024

84 - VAUCLUSE

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CSA SD Vaucluse,

Un remaniement ministériel et une conférence de presse du Président de la République sont venus colorer l'actualité pourtant déjà bien surchargée. Une ministre qui crée la polémique dès son entrée en fonction et des annonces disparates (uniforme, Marseillaise ; plus d'EPS, d'EMC, d'arts ...) serviront-ils la cause des personnels de notre ministère et des élèves ?

Pour l'UNSA-Éducation, il faudra recommencer le travail de persuasion des mandats que nous portons. Nous vous posons les questions légitimes : pensez-vous que le vivier des personnels sera suffisant notamment en Français et en Maths où des tensions existent dans certains territoires ? Pensez-vous que les réformes répondent aux besoins urgents du système éducatif, aux exigences de l'hétérogénéité et de la mixité, à l'égalité des chances pour lutter contre le déterminisme ?

Pour l'UNSA-Éducation, c'est une décision de raison de ne pas réduire les moyens de l'École voire de les renforcer. (+ 574 ETP dans le 2nd degré au lieu des 484 suppressions initialement prévues sur tout le territoire).

Il aurait cependant été également pertinent de renforcer les équipes de vie scolaire, de santé et d'accompagnement social. Comment allez-vous équilibrer l'équation, au moment où les concours ne font plus recette, pour satisfaire les priorités malgré la baisse des effectifs prévue : pérennité des dédoublements dans le 1^{er} degré, groupes de niveaux en 6^e et 5^e pour le Français et les Maths, augmentation des heures en Français, Math et H/G en LP ?

Comment faire mieux réussir les élèves les plus en difficultés quand l'École inclusive, enjeu majeur de l'École, n'est abordée par l'exécutif que comme un slogan, sans garantir les conditions d'un accès effectif et réel au droit à l'éducation tel qu'il est défini par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et par la loi d'égalité des chances de 2005 ? Cette approche met en souffrance des personnels, des enfants et leur famille en n'offrant pas les réponses adaptées aux besoins des élèves.

Fonctionnement, recrutement et justice sociale notamment autant de crises toujours présentes et qui comme en 2023 font craindre que la réalité du quotidien des personnels et des élèves continue d'être ignorée. Toutes ces problématiques se retrouvent dans le Vaucluse quand on examine la répartition locale des moyens, sujet du CSA de ce jour.

Le nombre d'élèves par division ne semble pas dépasser les repères académiques, des ouvertures de divisions ont été possibles et certaines DHG abondées pour la mise en œuvre des priorités nationales

*l'éducation,
notre terrain d'action*

retenues pour le 2nd degré sans que nous n'ayons ni décret, ni circulaire d'application. Cette répartition des moyens n'est pourtant pas en adéquation avec les besoins réels du système éducatif sur notre territoire et va à nouveau dégrader les conditions d'enseignement, les conditions d'exercice d'autres professionnels de collège. Ce qui rend perplexe et inquiète l'UNSA Éducation voire la met en contradiction avec ses valeurs et principes.

Nous nous interrogeons de nouveau sur la volatilité des effectifs dans certains collèges (19 sur 41) en particulier lors du passage de 4^e en 3^e.

Le taux d'HSA augmente légèrement et reste élevé, notamment pour 6 EPLE : les équipes de chaque discipline seront-elles en capacité d'absorber ces HSA ?

Il était déjà difficile ces dernières années de disposer des marges de manœuvre suffisantes pour mettre en œuvre les choix pédagogiques et le fonctionnement serein des collectifs pédagogiques aptes à satisfaire les besoins de leurs élèves. Mais le choix des groupes de niveaux en 6^e et 5^e pour deux disciplines vient compliquer davantage la donne. Qu'en sera-t-il de la qualité des emplois du temps des professeurs de Mathématiques et de Français et du travail plus complexe des équipes pédagogiques pour le suivi des groupes d'élèves ? Qu'en sera-t-il réellement des groupes à flux variables, 15 ou 30 ? Selon le nombre d'élèves par établissement ayant des résultats faibles aux évaluations nationales, sera probablement nécessaire la création de groupes supplémentaires, et comment ?

Que dire du changement forcé de concept ? : ne plus penser groupe classe, concept à nos yeux tout aussi formateur pour l'intégration, le vivre ensemble et l'appartenance que peut l'être l'uniforme aux yeux de M. le Président de la République !

Est-ce à dire que les équipes devront renoncer à toutes les réponses déjà mises en œuvre dans les collèges (l'accompagnement personnalisé ou les enseignements optionnels) à destination des autres niveaux ? En quoi ces dispositifs seraient-ils moins légitimes, moins utiles et moins efficaces ?

Certains de ces dispositifs risquent de faire doublon avec les groupes de niveaux ou les rendre moins visibles (les Programmes Personnalisés de Réussite Éducative ou les Plans d'Accompagnement Personnalisé). Et je n'ose évoquer les HVC, favorisant la cohésion de groupe, déjà disparues des emplois du temps dans certains collèges pour quelques classes !

L'homogénéité et les groupes de niveaux, à l'encontre des recommandations de bonne gouvernance portées par la recherche universitaire et les organismes internationaux n'aident pas les élèves à progresser, l'Unsa Éducation préfère pour cela l'hétérogénéité, la mixité et les réponses adaptées aux besoins spécifiques de leurs élèves, issues de l'expertise des professionnels, une nouvelle fois négligée.

L'École inclusive se résumerait-elle à ces groupes de niveau ? Les besoins existent dans le Vaucluse et nous notons l'absence de création de moyens supplémentaires en ULIS et UPE2A depuis la rentrée 2022. Comment interpréter le sort réservé aux SEGPA ? Moins d'élèves y seront scolarisés en



*l'éducation,
notre terrain d'action*

2024/2025. La situation du Lavarin est toujours préoccupante ! L'inclusion y est impossible comme le préconise la circulaire du 21 10 2015, la problématique de la viabilité des bâtiments demeure, deux niveaux devaient y être accueillis en 2023/2024 mais finalement trois le sont avec la suppression de la 6è. Des familles ont pu espérer une scolarisation adaptée aux besoins de leur enfant et ont dû accepter une inscription en milieu ordinaire. Les 4 niveaux seront présents au Lavarin en 2024/2025 et demande est faite aux collègues qui scolarisent ces élèves de reconstituer les dossiers d'orientation en SEGPA !

L'UNSA Éducation fidèle à ses missions exige un traitement plus équitable et plus constant des élèves de l'inclusion.

Pour finir, l'UNSA Éducation demande une vigilance particulière des services de la DSDEN, rappelons-le les prévisions des effectifs de 6è sont chaque année une inconnue. Elle renouvelle son attachement, M. le Directeur Académique, à la continuité du travail avec vos services ainsi qu'à celle du dialogue social dans ce contexte de changement ministériel.

M. le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CSA SD, je vous remercie de votre attention.



*l'éducation,
notre terrain d'action*